

Rôle et fonctions du directeur technique (entraîneur-chef) local

1) Rôle

- Assurer le développement technique des joueurs;
- Assurer l'encadrement technique des équipes;
- Faire la promotion de la philosophie et des activités de l'ARSQ;
- Établir et faire appliquer les lignes directrices du club en matière de développement de joueur, ainsi que la planification annuelle de compétition et d'entraînement;
- Assurer la formation continue de ses entraîneurs;
- Assigner les joueurs et les entraîneurs aux équipes;
- Faire le lien entre les entraîneurs de son club et l'ARSQ;
- Animer un collège technique de club;
- S'assurer que chaque joueur de son club évolue dans le calibre et la catégorie qui convient à ses habiletés (A, AA ou AAA, surclassement, regroupements).

2) Fonctions en relation avec le développement des joueurs

- Fixer les objectifs de développement par catégorie d'âge et par calibre;
- Participer à la sélection et à l'évaluation des joueurs et début de saison (fixer les critères de sélection si nécessaire et/ou utiliser les fiches d'évaluation de l'ARSQ);
- Établir des moyens objectifs d'évaluation (tests physiques et techniques);
- Dépister les joueurs et les diriger dans le calibre correspondant;
- Mettre en place le programme de développement approprié à chaque groupe d'âge (4 contre 4 pour les 5-7 ans, soccer à 7 pour les 8 à 11 ans);

- Coordonner les programmes de développement technique tels que les Jeux Techniques, en collaboration avec l'ARSQ;
- Organiser des cliniques de formation pour les joueurs;
- S'assurer que les joueurs participent aux activités de formation et de compétition auxquelles ils sont invités (Camp des Espoirs, sélections régionales, camps du Dynamo, CRESQ, etc.) et reçoivent toute l'information utile sur celles-ci;
- Contribuer à l'évaluation de fin de saison des joueurs et soumettre un rapport.

3) Fonctions en relation avec le développement des entraîneurs

- Trouver les entraîneurs pour chacune des équipes et assigner ceux-ci au groupe d'âge et au calibre qui leur convient;
- Informer les entraîneurs de toutes les possibilités de formation offertes (Cours Techniques et Théoriques, séminaires, etc.) et les inciter à se perfectionner;
- Tenir un certain nombre de réunions d'entraîneurs (une par mois) pour discuter de développement technique;
- Diffuser un code d'éthique de l'entraîneur;
- Organiser des cliniques de formation des entraîneurs;
- Aider les entraîneurs à établir leur plan de développement pour la saison;
- Assister les entraîneurs dans l'organisation de leurs entraînements, spécialement les nouveaux entraîneurs;
- Diffuser l'information provenant de l'ARSQ et la FSQ concernant les compétitions, tournois, activités de formation, activités spéciales, etc.;
- Fournir des outils de référence : livres, cahier de l'entraîneur, banques d'exercices, vidéos, articles de revues, etc.;
- Faire un suivi en assistant à un maximum d'activités (entraînements et matchs) de chacune des équipes du club;
- Donner des commentaires constructifs aux entraîneurs à la suite de leurs séances d'entraînement pour les aider à améliorer la qualité de celles-ci;

- Faire le lien entre les entraîneurs du club et les parents, et entre les entraîneurs du club et le conseil d'administration;
- Assister aux rencontres des directeurs techniques de clubs organisées par l'ARSQ;
- Faire l'évaluation des entraîneurs du club et soumettre un rapport.

4) Formation et qualifications requises

- Expérience comme joueur (minimum 3 ans)
- Expérience comme entraîneur (minimum 3 ans)
- Niveau 3 technique et niveau 1 théorique (minimum entraîneur-animateur Certifié) ET/OU
Expérience comme joueur au niveau Élite (Équipe du Québec et/ou Dynamo de Québec)
- Étudiant au baccalauréat en kinésiologie ou activité physique : un atout important
- Très bonne capacité d'organisation : établissement des objectifs, d'un agenda, des priorités
- Bonne capacité à communiquer verbalement et par écrit
- Capacité à agir dans les intérêts du développement à moyen terme du soccer dans son association, et ce dans une perspective de développement régional

5) Rémunération et conditions de travail

- A partir d'un bassin d'environ 1500 joueurs, on peut envisager l'embauche à temps plein
- Heures variables, avec une pointe en début de saison (avril à mi-juin)
- Minimum 13 à 15 \$/heure, plus compensation pour les déplacements et dépenses personnelles. Si Licence B nationale = 20 \$/heure (recommandé)

- Embauche d'un support administratif (coordonnateur) essentielle
- Embauche d'un chef-arbitre fortement suggérée
- Embauche d'un adjoint au directeur technique suggérée